

|  |
| --- |
|  |
| PROJET  PEDAGOGIQUE  JUILLET 2020 |
| Association départementale  des FRANCAS DU GARD  Centre de loisirs éducatifs  de FOURNES |



# 

# SOMMAIRE

[SOMMAIRE 2](#_Toc47620355)

[1. Fiche d’identité 3](#_Toc47620356)

[2. Contexte 4](#_Toc47620357)

[L’organisateur, les Francas 4](#_Toc47620358)

[La commune de Fournès 5](#_Toc47620359)

[Le centre de loisirs éducatif de Fournès 6](#_Toc47620360)

[3. Intentions éducatives, objectifs et actions pédagogiques 7](#_Toc47620361)

[4. Les moyens 8](#_Toc47620362)

[Les moyens humains 8](#_Toc47620363)

[Les moyens financiers 9](#_Toc47620364)

[Les moyens matériels 9](#_Toc47620365)

[5. Le projet de fonctionnement 10](#_Toc47620366)

[Une journée type 10](#_Toc47620367)

[L’organisation des groupes d’enfants, leurs spécificités, activités proposées 11](#_Toc47620368)

[L’aménagement de l’espace 15](#_Toc47620369)

[6. Les modalités de vie 15](#_Toc47620370)

[La communication 15](#_Toc47620371)

[Le cadre réglementaire 16](#_Toc47620372)

[Les partenaires 17](#_Toc47620373)

[7. L’évaluation de projet 18](#_Toc47620374)

[8. Annexes 21](#_Toc47620375)

# Fiche d’identité

|  |  |
| --- | --- |
| Identification de l’Accueil collectif de mineurs | Centre de loisirs éducatif de Fournès  Déclaration :  n° 0300052CL003619-19-J01  École primaire publique  Les Aires Blanches  2 Grand'rue  30210 FOURNÈS  06 13 18 64 31  fournes@francas30.org |
| Dates d’ouverture | Accueil de loisirs - Juillet  Du lundi 6 au vendredi 31 juillet 2020 |
| Public accueilli | Les enfants âgés de 3 à 12 ans |
| Responsable | Fabien PIGUEL |
| Identification de l’organisateur | Association départementale des Francas du Gard  N°030ORG0052  L’Altis, 165 Rue Philippe Maupas  30900 NIMES  04 66 02 45 66  accueil@francas30.org |



# Contexte

Pour répondre à un besoin accru d’un mode d’accueil de la part des familles, les élus de la commune de Fournès ont décidé d’ouvrir un centre de loisirs pour les vacances de juillet 2020 et ont fait le choix d’accorder leur confiance à l’association départementale des Francas du Gard, organisatrice d’activités enfance-jeunesse sur le département du Gard. Jusqu’alors, les enfants de la commune étaient accueillis au centre de loisirs de Remoulins.

## L’organisateur, les Francas

Les Francas sont une Fédération nationale laïque de structures et d’activités dont la vocation est indissociablement éducative, sociale et culturelle. Ils agissent pour l’accès de tous les enfants et de tous les adolescents à des loisirs de qualité, en toute indépendance, et selon le principe fondateur de laïcité qui, au-delà de la tolérance, invite à comprendre l’autre, pour un respect mutuel.

Leur expertise éducative, déclinée à l’échelon local, est confortée par la dynamique d’un mouvement d’éducation populaire. Ce mouvement rassemble tous ceux qui, en matière d’éducation, veulent faire émerger des idées nouvelles et stimulantes pour le développement de la cité. Les Francas se veulent espace de rencontre de tous les éducateurs, enseignants, parents, animateurs... favorisant le brassage des origines, des âges et des milieux.

Les Francas sont un mouvement d’éducation populaire, créé en 1944. C’est une association complémentaire de l’école, reconnue d’utilisé publique. Ils ont pour but de regrouper l'ensemble des personnes physiques et morales qui se proposent d'organiser, de promouvoir et de développer les actions éducatives durant le temps libre des enfants et des jeunes en référence aux principes qui fondent la République française.

Les Francas sont indépendants, idéologiquement, structurellement et financièrement de toute organisation politique ou syndicale.

Ils veulent contribuer à ce que tous les enfants puissent disposer d'un espace éducatif spécifique de qualité durant leur temps libre, en relation avec l'école et à la famille. Les Francas veulent ainsi participer à la formation d'individus les plus libres et les plus responsables possibles dans la société la plus démocratique possible.

Ils diffusent l'idée selon laquelle « il faut tout un village pour éduquer un enfant » (proverbe africain) et donc favorisent l'élaboration et la mise en œuvre de projets locaux partagés entre tous les acteurs d'un territoire contribuant à définir et construire la Place de l'Enfant.

L'action éducative des Francas se fonde donc sur cette nécessaire globalité de l'Éducation et sur la volonté d'agir pour une convergence d'actions entre la famille, l'école et tous ceux qui interviennent dans les différents temps de la vie des enfants et des jeunes y compris durant leur temps libre.

Les Francas se revendiquent de l'Éducation populaire. Le parti pris de conduire l'action éducative à partir de formes collectives d'accueil et d'animation des enfants et adolescents, est en conformité avec la conception qu'ils ont du "vivre ensemble" et constitue le moyen qui en facilite son apprentissage.

Les valeurs qui fondent l’action des Francas sont : **l'humanisme,** **la démocratie, la liberté, l'égalité, la solidarité**, **la laïcité**, l**a paix.**

**L’Association Départementale des Francas du Gard** a été créée en 1958. Depuis sa création, elle s’est efforcée d’être une des forces vives de l’Éducation Populaire sur notre département à travers la défense du projet éducatif des Francas qui met l’enfant au centre de ses préoccupations et qui s’interroge sur sa place dans la cité. Elle développe de nombreuses actions en faveur de l’enfance et de la jeunesse sur le département.

Ce projet, les Francas du Gard le partagent avec différents partenaires : associations adhérentes, communes, regroupement de communes, le Département, la DDCS, la CAF, des adhérents individuels...

## La commune de Fournès

**Localisation**

Fournès est une commune située dans le [département du Gard (30)](https://www.eterritoire.fr/departement/occitanie/gard) et de la [région Occitanie](https://www.eterritoire.fr/region/occitanie).

Entouré par les communes de Estézargues, Théziers et Remoulins, le village est situé à 4 km au sud-est de Remoulins la plus grande ville aux alentours, et à une trentaine de kilomètre de Nîmes.

La Rivière Le Gard, le Ruisseau de Valmal, le Ruisseau du Jonquier sont les principaux cours d'eau qui traversent la commune de Fournès.

La commune est proche du parc naturel régional de Camargue.

**Mairie et intercommunalité de Fournès**

Le maire de Fournès est **Thierry Boudinaud** (mandat : 2020-2026).

Fournès appartient à la [Communauté de communes du Pont du Gard](https://www.eterritoire.fr/epci/gard/Communaut%C3%A9%20de%20communes%20du%20Pont%20du%20Gard).

Cet EPCI est présidé par M. Claude MARTINET.

**Population et géographie de Fournès**

En 2016, la population compte 1078 habitants appelés Fournésans, Fournésanes qui vivent sur un territoire d'une surface de 17,76 km². La densité de population est de 61 hab/km².

Le village compte 433 ménages composés de 2,5 habitants, dont 313 familles.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Répartition des enfants, jeunes, adultes et personnes âgées à Fournès | Nombre habitants | % de la population |
| Moins de 15 ans | 247 | 22,9 % |
| 15 - 29 ans | 161 | 14,9 % |
| 30 - 44 ans | 267 | 24,8 % |
| 45 - 59 ans | 204 | 18,9 % |
| 60 - 74 ans | 148 | 13,7 % |
| 75 ans et plus | 45 | 4,2 % |

**Loisirs et culture à Fournès**

De nombreuses manifestations locales sont organisées sur le territoire tout au long de l’année : brocantes, festivals, concerts, théâtres, [randonnées](https://www.eterritoire.fr/evenements/france/randonnee-et-balade)…

On y trouve par ailleurs des associations sportives (football, judo, gym…), artistiques et culturelles (musique, théâtre, peinture…) avec lesquelles des partenariats sont envisagés.

**Emploi à Fournès**

En 2014, les actifs représentent 78% de la population.

La commune de Fournès dénombre 111 entreprises sur son territoire dont 55 entreprises de commerces et services soit 49,5%.

## Le centre de loisirs éducatif de Fournès

La crise sanitaire du COVID-19 impose des changements dans le fonctionnement général d’un centre de loisirs qui vont modifier le quotidien des enfants durant leurs vacances.

Afin de garantir un cadre bienveillant, un protocole sanitaire a été travaillé pour que les gestes barrières soient respectés par les enfants et les animateurs ou toute autre personne intervenant dans l’enceinte du centre de loisirs éducatif.

**Période de fonctionnement**

Le centre de loisirs de Fournès est ouvert pendant les vacances d’été, du lundi 6 au vendredi 31 juillet 2020.

**Lieux**

Dans les locaux de l’école primaire publique Les Aires Blanches.

**Temps d’accueil**

Tous les jours, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 (accueil à la ½ journée ou à la journée avec ou sans repas).

**De manière à éviter les attroupements et à permettre aux parents d’envisager des horaires décalés avec leur employeur, les temps d’accueil du matin et du soir sont étendus :**

* Arrivée échelonnée des enfants entre 7h30 et 10h00 le matin et l’après-midi entre 13h30 et 14h
* Départ échelonné des enfants entre 16h00 et 18h30

**Public accueilli**

Les enfants âgés de 3 à 12 ans issus du territoire ou des communes environnantes.

Les besoins et capacités sont spécifiques selon l’âge.

**Le responsable du centre de loisirs**

Le responsable du centre de loisirs éducatif de Fournès est Fabien PIGUEL, 47 ans, diplômé du Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport – Loisirs tout public.

Son rôle est de construire et proposer un projet pédagogique concernant l’accueil des enfants dans les temps extrascolaires.

Il organise et coordonne la mise en place des activités et accompagne l’équipe d’animation.

Dans ses missions, il définit les orientations pédagogiques du centre de loisirs, accompagne l’équipe pédagogique dans la création et l’animation des projets d’activités, développe les partenariats (écoles, élus, associations locales…), contrôle les règles d’hygiène et de sécurité notamment durant le temps de restauration (si la mise en place d’un traiteur est organisée), gère l’équipement et les ressources humaines liées à l’organisation des différents temps, réalise le suivi administratif, financier et humain du centre de loisirs et participe à l’analyse et aux bilans avec les équipes et les enfants.

# Intentions éducatives, objectifs et actions pédagogiques

En lien avec le projet des Francas, le projet éducatif de territoire et les conceptions éducatives du directeur du centre de loisirs, les intentions éducatives de l’équipe pédagogique sont les suivantes :

* Mettre en place au quotidien le principe de « participation » des enfants. En effet, les centres de loisirs éducatifs mettent en œuvre de façon quotidienne les principes de laïcité, de mixité (dans toutes ses composantes), de solidarité, de participation. Ainsi, cette participation sera mise en évidence aux travers de différentes situations proposées aux enfants
* Pérenniser et continuer à développer la démarche écocentre.
* Faire de la convention internationale des droits de l’enfant un projet phare et continu.
* La contribution éducative des centres de loisirs éducatifs porte sur plusieurs domaines, c’est pourquoi il est important de continuer à développer des espaces de jeux diversifiés (activités culturelles, sportives, manuelles…) répondant aux besoins et aux choix de chaque enfant.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Objectifs éducatifs | Objectifs pédagogiques | Objectifs opérationnels |
| Favoriser la participation des enfants | Permettre aux enfants de s’exprimer | * Espaces de participation et d’échanges des enfants autour de « Graine de philo » * Ateliers radiophoniques avec l’intervention de Radio Sommières |
| Impliquer les enfants dans les activités | * Aménager un planning d’activités proposées par les enfants, * Laisser la possibilité à l’enfant de prendre des initiatives. |
| Favoriser l’accès à la citoyenneté | Éduquer à la vie en collectivité et développer le vivre ensemble. | * Organiser des jeux de coopération |
| Sensibiliser au développement durable. | * Création d’un potager * Mise en place d’ateliers culinaires avec des produits locaux * Découverte du patrimoine de la commune |
| Développer sa curiosité. | * Proposition d’activités innovantes, culturelles, scientifiques, philosophiques… * Augmenter l’implication de l’enfant dans un projet collectif. |
| Contribuer à l’épanouissement personnel et collectif des enfants | Rendre l’enfant participatif dans ses choix d’activité |  |
| Développer son autonomie | * Confection du goûter * Participation au rangement * Sensibilisation aux handicaps avec le Relais Loisirs Handicap 30 |

# Les moyens

## Les moyens humains

**L’équipe pédagogique :**

Le Centre de loisirs éducatif extrascolaire répond aux normes d'encadrement des mineurs en accueils collectifs de mineurs selon les taux réglementaires fixés par le Code de l’Action Sociale et de la Famille :

* 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans
* 1 pour 8 enfants de moins de 6 ans.

*Composition*

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Nom | Prénom | Qualification | Fonction | Age |
| Piguel | Fabien | Bpjeps LTP | Directeur | 47 ans |
| Daverdon | David | Bafa stagiaire | Animateur | 19 ans |
| Godard | Fanny | Bafa | Animatrice | 21 ans |
| Galvagno | Manon | Bafa | Animatrice | 22 ans |
| Jacquot | Marie -Amélie | Bafa | Animatrice | 22ans |

*Rôle de l’animateur*

Auprès des enfants :

* Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants
* Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes
* Il sait accepter le refus ; expliques ses choix et solliciter sans forcer
* Il sait s'adapter en cas de mauvais temps et en fonction de l'âge des enfants
* Il prépare son activité du début à la financière
* Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles aux activités
* Il est présent à l'accueil du matin et du soir

Avec l'équipe d'animation :

* Il respecte ses collègues de travailler
* Il travaille en équipe et écoute l'autre
* Il participe aux réunions de préparation et à la mise en œuvre du projet pédagogique
* Il travaille en collaboration avec la directrice

Avec les parents :

* Il adopte une attitude et un langage correct avec les parents
* Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs
* Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.

*Répartition des animateurs en fonction du nombre d’enfants*

La capacité d’accueil est de 40 enfants (16 enfants de moins de 6 ans et 24 enfants de plus de 6 ans) issus de la commune ou hors commune.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Tranche d’âge** | **Nombre d’enfants** | **Nombre d’animateurs** |
| 3 ans à 4 ans | 8 | 1 animatrice |
| 5 ans à 12 ans | 32 | 3 animateurs |

**Du personnel de service :**

Mis à disposition par le service de la mairie de Fournès, afin d’effectuer l’entretien des locaux, du réchauffement des plats et la mise en place de la cantine.

**Critères d’évaluations de l’équipe pédagogique**

*Cf grille d’évaluation en annexe*

## Les moyens financiers

Le budget de la structure est le fruit de la concertation entre l’équipe de direction des Francas du Gard et le responsable du centre de loisirs.

Il a été élaboré à partir du tableur informatique sous Excel et mis à disposition pour en assurer le suivi au quotidien.

Le siège remet une régie qui permet de faire tous les achats nécessaires au bon fonctionnement du centre de loisirs : goûters, consommable…

Les recettes sont :

* Les Prestations de Service Ordinaire de la caisse d’allocations familiales
* La commune de Fournès par conventionnement
* Les participations familles

## Les moyens matériels

Les locaux scolaires sont mobilisés pour permettre des activités variées et de qualités dans des espaces adaptés :

* La salle de la garderie,
* Les cours maternelles et élémentaires,
* Le préau,
* Les salles de restauration,
* Le dortoir,
* La salle multi-activités,
* L’espace de motrocité.

Le matériel pédagogique et administratif est mis à disposition par le siège.

En fonction des objectifs pédagogiques de la structure, des malles pédagogiques spécifiques peuvent être réservées au siège : malle écocentre, malle vidéo…

# Le projet de fonctionnement

## Une journée type

**7h30** Ouverture. Mise place de l’accueil du matin par un animateur (jeux, dessins…).

Ouverture des salles. Vérification par l’animateur de l’état de propreté.

**7h30 à 9h30**  Les enfants arrivent au centre de loisirs, avec ou sans leurs parents.

En arrivant, ils doivent faire acte de présence auprès de l’animateur chargé de noter les arrivées.

Jusqu’à **9h 30** Des petits jeux leur sont proposés, pour un réveil en douceur en vu de respecter le rythme de l’enfant.

**9h30 à 10h** Rassemblement et mise en place des activités.

**10 à 10h 35** Temps libre : pas de proposition de jeux. Les enfants bénéficient d’un moment tranquille, sans activité si ce n’est discuter. Ce temps est encadré par l’équipe d’animation qui reste bien évidemment à leur écoute et disponible selon les sollicitations des enfants.

**10h 35 à 11h40** Reprise des activités.

**11h45** Nettoyage des mains et passage aux toilettes.

1**1h50** Les repas sont confectionnés par « Terre de cuisine ». Les enfants se restaurent dans le calme en respectant les mesures d’hygiène. A la fin du repas, les enfants débarrassent et nettoient leur table. L’animateur et son groupe sortiront les tables pour mettre en place les activités du temps calme. Ceci permettra de respecter le rythme de l’enfant durant la digestion (repos, jeux de société, lecture).

**13h30 à 15h45** Rassemblement et début des activités.

**16h à 17h30** Goûter et temps libre.

**17h15 à 18h** Arrivée des parents pour récupérer les enfants ou départ des enfants qui rentrent seuls (avec une autorisation des parents). Un animateur est chargé de noter le départ de chaque enfant.

Le reste des enfants sont occupés par des jeux libres, temps animé par les animateurs.

**18h30** Fermeture des locaux après vérification des locaux.

## L’organisation des groupes d’enfants, leurs spécificités, activités proposées

**L’enfant de 3 ans :**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Besoins physiques** | **Besoins intellectuelles** | **Besoins sociaux** | **Besoins affectifs** |
| Croissance intense et rapide => besoin de mouvement.  Les systèmes nerveux et musculaires s'organisent.  Progrès de la marche et du contrôle des gestes.  L'enfant se fatigue vite et reste maladroit  => besoin d'une vie calme et de temps de repos. | L'enfant est égocentrique : il découvre le monde par rapport à ce qu'il connaît déjà.  Le langage s'enrichit.  L'enfant est très observateur (rôle des sens).  Il possède une grande mémoire.  Grand Besoin de communiquer.  Il reste très émotif.  L'intérêt est instable | Jusqu'à trois ans, besoin de vivre à côté et non avec les autres  => Jeu individuel.  L'enfant de quatre ans se détache de plus en plus de l'état de bébé (autonomie d'action). | Elle est dominée par un besoin de sécurité (affective, Hygiène, physique)  => nécessité d'une vie rythmée et bien réglée.  L'enfant découvre les personnes, il va s'adapter à elles. Le rôle de la mère devient peu à peu moins prépondérant.  Trois ans : crise d'opposition. |

**Activités proposées :**

* Manipulation de gros matériel (cube, ...).
* Jeux au sol : se traîner, ramper, activités physiques spontanées, grimper, sauter, marcher en équilibre, jeux de coordination des gestes, jeux de simulation, d'imitation.
* Découverte des autres, de lui-même, des matériaux (eau, sable, chiffonnage, barbouillage, modelage), du cadre de vie, de la nature (promenades courtes), évolutions libres, histoires, temps de repos fréquents.
* Activités collectives : jeux sans règles, comptines, rondes, écouter et regarder les marionnettes.

**L’enfant de 4 à 5 ans :**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Besoins physiques** | **Besoins intellectuelles** | **Besoins sociaux** | **Besoins affectifs** |
| Meilleure connaissance du corps.  L'enfant exploite les possibilités de son corps (turbulence).  - Age du geste voulu (meilleure coordination), il gagne l'équilibre. | L'égocentrisme est toujours présent, l'enfant prend conscience de lui-même par rapport à ce qui n'est pas lui.  Oscille entre le réel et l'imaginaire.  Bonne maîtrise du langage.  Période imaginative et créatrice.  Age du "Pourquoi?", gros besoin de découvrir, de comprendre le monde.  L'enfant n'analyse pas les situations, il les prend dans leur ensemble.  - Age de l'imitation du geste et de la parole.  Age de la fabulation. | Apprécie de plus en plus les activités collectives tout en gardant une préférence pour les jeux individuels.  Il communique de plus en plus avec le langage.  Pas de différence entre garçon et fille. | Toujours besoin de sécurité d'affection, d'une vie réglée.  Confiance illimitée en l'adulte, sensible à chacune de ses réactions.  Recherche de responsabilité. |

**Activités proposées :**

* Activités collectives et individuelles sont à peu près équilibrées.
* Nécessite d'avoir un coin spécial, bien délimité, connu des enfants, recréant la maison.
* Grand tapis, banquette, coussin, coin repos avec lits, coins aménagés : poupée, cuisine, terre, eau, plantes, animaux vivants.
* Activités physiques répondant aux besoins de dépassement de l'enfant, jeux symboliques, de tri, découverte des milieux.
* Activités d'expression : dessin, images, ...
* Gros jouets à pousser, à traîner, à lancer, à remplir, à construire.

|  |
| --- |
| **Planning des 3- 6 ans** |

* Atelier poterie.
* Défis scientifiques
* Jeux d’eau, grands jeux
* Activités manuelles création, déco
* Atelier « sensoriel » (Relais Loisirs Handicap 30)
* Gym et Zumba
* Activités sportives (parcours de motricité, jeux de ballon etc…)

**L’enfant de 6 à 8 ans :**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Besoins physiques** | **Besoins intellectuelles** | **Besoins sociaux** | **Besoins affectifs** |
| Période de croissance forte.  Amélioration des possibilités.  Début du foot pour la compétition.  Qualité d'adresse, d'audace, d'habileté, d'équilibre.  Toujours fatigable. | L'enfant s'affirme.  Grande curiosité pour le monde réel.  Détache le vrai de l'imaginaire.  Se passionne.  L'intelligence toujours en éveil, grande attention, capable de se fixer.  Age des collections | De plus en plus d'échanges.  Formation de groupes.  Joie d'être, de faire avec les autres.  Passage à l'école élémentaire. | Prend ses distances par rapport à l'adulte (parfois une certaine agressivité).  Renouveau de l'émotion. |

**Activités proposées :**

* Il doit y avoir des moments d'activités organisées et des moments d'activités de libre choix.
* Bien que les activités collectives prennent de plus en plus d'importance, il convient de ne pas négliger les activités individuelles.
* On peut aborder le jeu à règles simples pour arriver à une forme de jeu d’équipe (prudemment).
* Les activités musicales : ils aiment chanter, danser, parler.
* Jeux mobiles.
* Coins d’activités : coin calme pour bavardages, lecture, écoute de musique ou être seul ; coin peinture ; coin bricolage.
* La nature.
* Possibilités données de modifier eux-mêmes leur cadre de vie.
* Activités permettant le rêve, l'évasion.

**L’enfant de 9 à 12 ans :**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Besoins physiques** | **Besoins intellectuelles** | **Besoins sociaux** | **Besoins affectifs** |
| Ralentissement de la croissance.  Plus grand développement des organes fonctionnels.  Force et coordination progressent.  A partir de 10 ans, plus de gêne musculaire.  Prise de conscience de son corps. | L’enfant sort de l'égocentrisme.  La pensée globale s'estompe.  Il a besoin d'explications réelles des choses | Période de transition entre un besoin d'autonomie, mais néanmoins avec le besoin de sécurité de sa famille : il équilibre les 2 intérêts. | Prend ses distances par rapport à l'adulte (parfois une certaine agressivité).  - Renouveau de l'émotion. |

**Activités proposées :**

* On peut dire qu'avec ces enfants, tout fonctionne. Cependant, et pour cette raison, il faut être prudent.
* Activités importantes mais dosées.
* Besoin de prendre conscience de ses possibilités.
* Il peut envisager un projet et le mener à bien.
* Besoin d'indépendance (coins aménagés).
* Besoin de compétition, de se mesurer à.
* Souhait d'utiliser de vrais matériaux.

|  |
| --- |
| **Planning des 6 – 12 ans** |

* Initiation à la pêche
* Jeux d’eau grand jeux
* Atelier poterie
* Zumba, hip hop
* Sarbacane Boccia
* Fleche polynésienne
* Jeux en bois et de découverte
* Activités sportives (jeux de ballon etc…)
* Cinéma au centre
* Intervention de radio Sommières

## L’aménagement de l’espace

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Utilisation et aménagement des espaces intérieurs** | **Utilisations des espaces extérieurs** | **Utilisation de l’environnement proche** |
| Salles de classe divisées en espaces différents : coin calme, coin de jeux libres, espace jeux de société et espace de créativité  1 salles de sieste  1 Algeco pour les jeux ou la motricité (espace collectif)  Une salle de restauration  Une deuxième salle de restauration servant de bureau  Salle multi activités | 1 cour + 1 préau pour les élémentaires et 1 cour pour les maternelles : espace de jeux libres ou de jeux organisés par l’équipe d’animation.  Mise à disposition de matériel sportif, jeux de plein air. | Environnement local riche, sentier pédestre, vignes, randonnées, patrimoine du village |

# Les modalités de vie

## La communication

Interne :

Permet à l’équipe de se connaître, d’établir une cohésion de groupe favorisant l’amélioration de l’ALSH.

*Avec l’équipe* :

* Communication formelle : mise en place de réunions : avant, pendant et après l’accueil de loisirs.
* Communication informelle : pendant le temps de pause, appels téléphoniques, mail …

Externe :

Permet d’établir un contact avec le public et les partenaires et favoriser un fonctionnement serein du centre de loisirs éducatif, en tenant compte des particularités de chacun.

*Avec les parents* : Permet d’avoir des informations du public afin de réguler les comportements.

* Avant : premier contact avec les parents : dossiers d’inscription, fiche sanitaire de liaison, fiche d’évaluation des vacances pour les parents et les enfants…
* Pendant : l’accueil se fera par le directeur afin de pouvoir avoir un contact avec les parents transmission de l’état de l’enfant (fatigue…) afin de pouvoir s’adapter tout au long de la journée / transmission de la journée aux parents. Les plannings d’activités, le menu, fiche explicative des Francas, règlement intérieure… seront à la disposition des parents qui le désirent.
* Après : récupération du questionnaire d’évaluation des vacances donné au début.

*Avec les enfants :*

* Pendant : En prenant en compte dans la mesure du possible leurs volontés, idées, et organisant avec eux les choses.
* Après : bilan et évaluation lors de la clôture des vacances.

*Avec les partenaires :*

* Avant : recherche de partenaires, devis (appels téléphoniques, mail) : afin d’organiser les plannings en fonction de leur disponibilité.
* Pendant : sur le terrain notamment en cas de soucis.
* Après : factures et intégration des partenaires à l’évaluation.

## Le cadre réglementaire

**Tabac et alcool**

Il est interdit de posséder, de consommer, d’inciter à consommer toutes les drogues, au risque d’encourir jusqu’à un an d’emprisonnement et 3750 euros d’amende. L’incitation au trafic est également sanctionnée pénalement.

En effet, il est interdit de fumer dans des lieux affectés à un usage collectif, tels que les ACM. Que ce soit dans des espaces intérieurs ou extérieurs, couverts ou découverts.

**Législation ACM**

Les structures d'animation doivent satisfaire aux exigences réglementaires applicables aux accueils collectifs de mineurs (ACM).

L'équipe d'animation veillera au bon respect du rythme de vie des enfants.

Les normes d'encadrement seront respectées.

**Rythme de vie**

L'équipe d'animation sera attentive au rythme de vie de chaque enfant notamment lors des temps d'accueils du matin : c'est une phase de réveil intellectuel et physique où l'enfant ne doit pas être brusqué ; il doit pouvoir évoluer à son rythme (mise en place d'un coin « calme » si l'enfant ressent le besoin de se reposer).

**Hygiène, santé et alimentation**

Le repas de midi et le goûter sont confectionnés et livrés par Terre et Cuisine Traiteur tous les matins.

**Cahier d'infirmerie et soins destinés aux enfants**

Un affichage sera mis en place pour les animateurs, agents et associations énumérant les allergies des enfants.

Les animateurs disposeront d'une pharmacie pour administrer les premiers soins.

Les médicaments ne peuvent être administrés qu'avec la présence d'une ordonnance et qu'en cas de traitement prolongés. Un animateur sera  « référent » pour la prise du médicament.

Un cahier d'infirmerie sera à disposition des animateurs pour recenser les soins destinés aux enfants.

Les enfants ayant un PAI seront particulièrement surveillés.

**Protocole évacuation incendie**

La consigne générale est de garder son calme, de réunir son groupe d’enfants avec la liste, et d’aller vers la sortie de secours la plus proche.

Une fois à l’extérieur, il s’agit de faire l’appel nominatif des enfants et des animateurs.

Il est donc rappelé d’écrire lisiblement et en entier les noms et prénoms de chaque personne (enfants et animateurs).

Le registre de sécurité se trouve dans le bureau de la directrice de l’école.

**Règlement intérieur du centre de loisirs éducatif de Fournès**

Il faudra bien entendu respecter le règlement intérieur et le protocole sanitaire sous peine de sanction.

Cf. en annexe.

## Les partenaires

* Les parents
* La mairie qui met à disposition les locaux de l’école Les Aires Blanche

Madame GALET Corinne, Secrétaire générale

Madame LAURENT Christelle, Secrétaire d’accueil

Les élus de la commission enfance : FORTÉ Frédéric, PASQUIN Stéphanie, LAMIRAULT Céline, CHASSAGNOUX Nadège, DUSSARGUES Yannick

* Le personnel municipal

MORENO Elisabeth, DELHOUM Naïma, CAMBE Sylvie, SIKIRIC Danijlla, LACROIS Johanna, PUTIRKA Magadléna, Agents techniques école et bâtiments communaux

La Caf, la Msa, le Département du Gard (financement)

* Le traiteur Terre de cuisine traiteur
* Les intervenants

# L’évaluation de projet

Évaluation du personnel et du centre de loisirs

L’évaluation de l’accueil de loisirs s’établira en fonction d’une stratégie d’évaluation décrite dans le tableau ci-dessous :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Ce qu’on évalue | Pourquoi ? | Quand ? | Comment et avec quel outil ? |
| L’équipe d’animateurs | Améliorer le fonctionnement, le travail de chacun, la relation, faire ressortir des besoins de formation | Avant : préparation  Pendant : sur le terrain et en réunion  Après : évaluation finale, bilan | Réunion, management situationnel, recrutement, autoévaluation, observation sur le terrain |
| Les activités | Adapter, reproposé, continuer les actions | Avant : faisabilité a auprès des partenaires  Pendant : lors de la menée d’activité  Après : retour du public | Fiche d’activité : mesure de l’écart entre le prévisionnel et le réel |
| La satisfaction des enfants et des parents | Être à l’écoute de nouvelles propositions et critiques | Pendant et Après : retour des enfants et rangement (discussion et fiche d’évaluation des vacances | Questionnaire de satisfaction d’évaluation… |
| Les moyens utilisés : techniques et financiers | Anticiper le fonctionnement | Avant : réalité budgétaire  Pendant : fonctionnement sur le terrain  Après : dans la semaine qui suit l’accueil | Observation sur le terrain et retour des équipes |
| Les partenaires | Recherche des ressources extérieures | Avant : recherche, devis  Pendant : observation sur le terrain  Après : retour de l’équipe lors de la clôture des vacances | Observation sur le terrain et retour des équipes |

Grille évaluation d’un animateur

Nom : …………………………………………………………………………………….

Prénom : ………………………………………………………………………………..

Par son implication dans le centre et dans l’élaboration du projet pédagogique l’animateur (trice) doit montrer des aptitudes :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| CAPACITES | L’animateur a su tout au long des vacances oui/ non | | |
| A communiquer | * Prendre en main efficacement et rapidement le groupe……………….. * Bien se placer dans le groupe. ………………………………………………………. * Se faire entendre sans crier. ………………………………………………………….. * Donne des consignes et les faire respecter. …………………………………… * Vérifier qu’elles sont comprises. ……………………………………………………. * Faire un bilan en fin des vacances avec le groupe. ………………………… | ……………………..  ……………………..  ………………………  ………………………  ………………………  ……………………… |
| A s’adapter au public | * Préparer tous les aspects matériels. ……………………………………………… * Proposer des activités adaptées au niveau du groupe. …………………. * Répondre aux besoins, aux désirs du groupe. ……………………………….. * Utiliser un vocabulaire aisément compréhensible. ………………………… * Respecter les règles de sécurité. …………………………………………………… | ……………………………………………………………………………………………………………………… |
| A animer | * Prendre en compte toutes les personnes. ……………………………………… * Susciter et maintenir l’intérêt. ………………………………………………………. * Se montrer présent (relancer, inciter, encourager…) …………………….. * Écouter et répondre aux questions. ………………………………………………. * Rendre le groupe heureux de pratiquer. ……………………………………….. * Gérer la vie quotidienne du groupe. ……………………………………………… | ……………………………………………………………………………………………………………………………………………… |
| A transmettre des connaissances | * Utiliser des moyens appropriés. ……………………………………………………. * Utiliser un vocabulaire spécifique et adapté. ………………………………… * Montrer et transmettre des connaissances spécifiques et de base sur le thème. ………………………………………………………………………………… | ……………………………………………..  ……………………… |
| Analyser sa pratique | En utilisant sa préparation des vacances :   * Résumer ses vacances. ………………………………………………………………….. * En tirer les aspects positifs et négatifs. …………………………………………. * Évoquer les solutions à apporter. …………………………………………………. * Justifier ses actions, faire ressortir les objectifs et dire s’ils ont été atteints. ………………………………………………………………………………………… | ………………………………………………………………………  ……………………… |

Avis satisfaisant

|  |
| --- |
|  |

Avis non satisfaisant

|  |
| --- |
|  |

Appréciation : ………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

Évaluation des activités

|  |
| --- |
| Y a-t-il eu choix d’activité ? |

* Oui / non En groupe % imposé qui ?

|  |
| --- |
| Quelles activités ont été retenues ? |

A : ……….................... B : …………………………………………… C : ………………………………………

|  |
| --- |
| L’équipement a-t-il été prévu ? si oui lequel ? |

A : ………………………………. B : …………………………………………… C : ……………………………………...

|  |
| --- |
| Les activités sont-elles adoptées au public ? |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| A | intensité | difficulté | B | intensité | difficulté | C | intensité | difficulté |
| oui | oui |  | oui | oui |  | oui | oui |
| non | non |  | non | non |  | non | non |

|  |
| --- |
| La conduite d’équipe et la sécurité sont-elles appropriées ? |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| A | Cond.Eq | | | B | Cond.Eq | | | C | Cond.Eq | | |
|  | oui | non | |  | oui | non | |  | oui | non | |
| A | sécurité | | | B | sécurité | | | C | sécurité | | |
|  | oui | | non |  | oui | | non |  | oui | | non |

|  |
| --- |
| Le matériel est-il en état ? |

A : …………………………………. ………. B : ……………………………………………… C : ………………………………………………

# Annexes

1. Récépissé de déclaration de l’accueil
2. Protocole sanitaire – Covid-19 (V. 18 juin 2020)
3. Règlement intérieur
4. Photos
5. Flyer des Francas

